

# PV de l'assemblée générale extraordinaire

-11 juin 2024 -

15 rue des gares, Genève

PV : Aline Adler

## ORDRE DU JOUR

19h00 Apéro buffet canadien

19h30 Activité ludique autour des valeurs à Cocagne

19h45 Situation financière et explication de la décision du comité

20h00 Résultats du sondage 2024

20h15 Questions et discussion

20h30 Pause

20h40 Journée de réflexion et groupes de travail actuels

20h45 Retour sur les jardins

21h10 Fin

## Mots de bienvenue de la Présidente [Renate]

### Activité ludique autour des valeurs à Cocagne [Layla, Aline et Christopher]

On a décidé de commencer cette assemblée générale extraordinaire par une petite activité sur les valeurs. Cocagne traverse actuellement une période financièrement compliquée. L'association a besoin de s'adapter, de trouver des solutions et cela amène à réévaluer certaines valeurs historiques de cocagne (par exemple peut-on faire des exceptions à une contractualité stricte et envisager d'autres options de vente ?)

Le comité a besoin d'actualiser et de préciser sa compréhension des valeurs incontournables de Cocagne. Ces valeurs seront une base autour de laquelle nous pourrons nous retrouver et aller de l'avant.

Cette activité est une prémisse aux réflexions futures, elle nous permet de prendre la température chez les membres présent·e·s. Les tendances fortes qui se dégageraient seront prises en compte dans des futures discussions entre le comité et les travailleur·euse·s.

Il est demandé aux personnes présentes d'écrire deux valeurs sur des post-it et de venir les positionner sur un panneau contenant plusieurs catégories (environnement, social, politique).

Le but est de se questionner individuellement sur ces valeurs et de générer des discussions entre nous, pendant la pause, aux jardins, etc.

## Situation financière [Florian]

En 2023, une augmentation du prix des parts ainsi qu'un soutien financier ponctuel ont permis de combler le déficit prévu. Nous avons également bénéficié de nombreuses subventions, notamment pour la mise en route du logiciel ACP admin, pour l'installation du solaire à Drize et pour de l'aide à la récolte (marché).

Finalement, les comptes 2023 sont équilibrés.

Malheureusement, 2024 a commencé par la démission de 80 parts, au lieu des 35 à 40 habituelles. Depuis, Il y a eu de nouvelles inscriptions, mais à un rythme plus lent que les autres années. Nous sommes actuellement à 383 parts payantes.

Les équipes de travailleur·euse·s et le comité ont réalisé qu'un déficit intenable se profilait et qu'il était nécessaire de prendre des mesures pour le combler. Les équipes des jardins et du marché se sont réunies à plusieurs reprises pour trouver des mesures concrètes qui ont par la suite été validées en comité. Certaines de ces mesures peuvent sembler contraires aux valeurs de Cocagne (juste rémunération des travailleur·euse·s), mais elles visent à éviter de devoir prendre une mesure pire encore : le licenciement de travailleur·euse·s en cours d'année. Ces décisions n'ont pas été faciles à prendre mais elles ont été jugées nécessaires.

La première mesure a été de geler les annuités.

D'autre part, Cocagne a rejoint Locali, association qui propose des paniers à Meyrin. Cela ne pourra pas combler le déficit actuel, car Locali débute et les quantités demandées sont petites.

Finalement, la solution la plus simple qui a été trouvée pour ne pas licencier des gens en cours d'année a été de diminuer les salaires de 5%, à partir du mois d'avril.

Ce sont des solutions provisoires qui devraient revenir à la normale en 2025. Les mesures prises sur les salaires permettront une économie de 27'000 CHF. Le déficit prévu est ainsi réduit à 20'000 CHF. C'est un scénario pessimiste et nous espérons que ce déficit sera plus petit.

Rien n'a encore été décidé pour l'année prochaine. Ce sont des décisions lourdes et difficiles à prendre.

## Résultats du sondage [Patricia, Fred et Thomas]

En février vous avez reçu un sondage préparé par l'Espace Entreprise, un centre de formation professionnelle à la pratique commerciale rattaché au DIP.

Il y a eu 58% de participation, soit 236 réponses pour 407 envois. Merci d'avoir participé !

Les coopérateur·rices sont invité·es à rejoindre le groupe de travail sondage pour continuer à travailler sur ce thème et arriver à proposer des solutions concrètes à la prochaines assemblée générale ordinaire. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer à [administration@cocagne.ch](mailto:administration@cocagne.ch)

Un rapport a été rédigé par Espace Entreprise avec les pourcentages de réponses. Le groupe de travail sondage a repris les questions ouvertes, a examiné les réponses et a rédigé un second rapport qui est encore en travaux. En particulier, le groupe a tenté de répondre à la question suivante : que faudrait-il faire pour attirer de nouvelles·aux coopérateur·rices et pour garder les coopérateur·rices actuel·es. Le but est d'atteindre 420 parts (nombre de cornets permettant un équilibre financier).

Voici les principales idées résultant de l'analyse des réponses :

1. Il nous manque des compétences en communication. Si un·e coopérateur·rice souhaitait faire profiter l'association de ses compétences, cela serait très utile (cet aide pourrait compter comme demi-journées).
2. Lancer un autocollant pour boîte aux lettres (d'autres idées du même genre sont évoquées dans le rapport).
3. La foire aux questions a été remise en lumière sur le site afin d'apporter des réponses aux nouvelles·aux coopérateur·rices et elle doit encore prochainement s'améliorer.
4. Idée d'un abonnement étudiant·e à bas prix (avec si possible pause en été).
5. Améliorer la qualité perçue des contenus du panier (environ 10% ont émis des plaintes sur la quantité de terre ou d'humidité), ou expliquer pourquoi c'est ainsi.
6. Utiliser les demi-journées comme des moments de rencontres, mettre en avant les moments comme les repas, instaurer des tours de parole au début du demi-jour.
7. Il n'y avait pas beaucoup de remarques sur les livraisons.
8. La proposition d'un changement de barème ne séduit pas beaucoup de personnes dans les premières classes de prix. Le nouveau barème comprendrait une nouvelle classe étudiante qui serait une solution au problème de l'augmentation pour les petits revenus. Le système à 4 classes permettrait une communication plus claire.
9. Proposition d'une contribution ponctuelle en remplacement de la classe de soutien.
10. Proposition de modifier les statuts pour pouvoir voter les cotisations annuelles (à côté des parts sociales et le barème des paniers) en AG. Cela permettrait de faire face à des déficits ponctuels sans devoir recourir à l'ajustement des salaires.

Le but du groupe est d'envoyer la synthèse du rapport d'ici l'été pour que les coopérateur·rice·s puissent l'avoir consulté avant l'assemblée générale ordinaire.

## Questions-réponses

*Remarques de l'assemblée :*

Un groupe de travail finance a récemment travaillé sur les classes salariales et avait déduit que la majorité des membres de Cocagne ont des classes qui correspondent à un salaire plus bas que le salaire médian.

Pour les étudiant·e·s, la possibilité de travail contre cornet existe. Cela pourrait être revu.

*Réponse :*

Les propositions du GT Finances n'ont pas été retenues.

Il y a actuellement 30 classes de revenu (car il y a les petites et les grandes part). Aucune ACP n'a autant de classes. De plus, la proposition de réduire le nombre de classes ne prêterait pas les petites classes.

*Question :*

Quelle est la situation financière pour les autres ACP ?

*Réponse :*

C'est difficile pour tout le monde, les seuls qui ont une liste d'attente sont les potagers de Gaia. Leur maximum est 170 paniers et actuellement ils en ont 165 (cette information est arrivée après coup).

*Question :*

Cotisations et part sociales sont-elles distinguées ?

*Réponses :*

Oui, les parts sociales sont partiellement remboursables, la partie non-remboursable peut être utilisée pour les investissements. Pour l'instant il y a la part sociale et le prix du panier, l'idée est d'amener un troisième paiement (contribution ponctuelle).

La contribution ponctuelle peut être difficile à mettre en place dans le but de combler un déficit car celui-ci est connu une fois l'année concernée passée.

*Question :*

Comment va la motivation après ces baisses de salaire ?

*Réponse :*

La réponse est propre à chaque travailleur·euse·s. Les équipes des jardins et du marché se réunissent pour élaborer des solutions aux difficultés financières actuelles.

*Questions :*

Est-ce qu'une partie des anciens membres de Cocagne se tourne vers les épiceries participatives (comme la Fève par exemple) ?

*Réponse :*

Il est ressorti du sondage que la grande majorité des personnes qui ont des cornets font leurs courses en supermarché. Les personnes qui vont dans les épiceries participatives n'ont en général pas de cornet.

*Question :*

Est-ce qu'on pourrait étendre le début des parts sur toute l'année, la durée de toutes les parts serait d'un an [parts à cheval].

*Question :*

Est-ce que les prix des parts vont augmenter ????

*Question :*

Le fait qu'on peut arrêter d'une année à l'autre ne témoigne pas d'un grand engagement. Si on peut quitter en cours de route, c'est comme un supermarché qui livre à la maison. Ne devrait-on pas redynamiser le concept de contractualité en l'explicitant plus ?

*Réponses :*

Les parts à cheval ont été testées par le passé et leur gestion est tellement compliquée qu'elle est difficilement tenable.

Les personnes qui arrêtent en cours d'année ont toujours une très bonne raison.

La réflexion par rapport aux finances doit être accompagnée par des changements structurels.

Faire des demi-journées en plus qui seraient déduites du prix de l'abonnement.

*Remarque :*

Il serait utile d'avoir un texte type disponible sur le site ou à communiquer par email aux membres, pour faciliter la « publicité » de cocagne à des ami·es et connaissances.

## Journée de réflexion et groupes de travail actuels [Patricia]

Tous les coopérateur·rice·s sont bienvenu·e·s lors du comité élargi à Sézegnin le 19 juin à 19h.

La date de la journée de réflexion sur les valeurs pas encore été fixée.

Les groupes de travail actuellement en activité sont :

- Le groupe de travail « sondages »
- Le groupe de travail « communication »

## Retours des jardins [Séléna et Tan]

Dimanche dernier, la pluie a créé quelques dégâts à Drize. Le tunnel 'abritant' les aubergines s'est vidé de sa terre. A Landecy, il y a une rivière provisoire qui a dévasté l'hectare du bas, des coulées de boues avec des plantons et du matériel éparpillé.

Le début de saison est globalement un peu difficile en raison des nombreux épisodes de pluie, mais tout était en place la semaine passée. L'équipe va rebondir, demander de l'aide au service de l'agriculture (il se peut que les évacuations de la route voisine ne soient pas très efficaces).

Les équipes des jardins travaillent à améliorer les conditions de travail. Par exemple, le solaire a été installé à Drize. Il y a également une installation fonctionnelle et pratique pour faire des traitements aux cultures à base de plantes. Le moral reste bon malgré la baisse de salaire, même si parfois cela influe sur l'envie de rentrer à la maison à la fin de la journée.

La situation de l'agriculture en général reste une préoccupation majeure.

### *Sézegnin :*

Cela se passe bien, notamment grâce à une super équipe de quatre jardinier·ère·s, un civiliste, des bénévoles extraordinaires et des coopérateur·rice·s qui viennent plus souvent que les demi-journées réglementaires.

C'est difficile de se baser sur la météo très fluctuante, le programme doit être réactualisé régulièrement. L'équipe est contente des cultures et des paniers produits. Elle expérimente avec, par exemples, des filets anti-insectes ou des couvertures anti-mauvaises herbes.

Un des problèmes majeurs en ce moment est le taupin au stade larvaire. Durant quatre ans, cette petite larve orange se développe dans le sol en se nourrissant des racines. Cela fait des années que cela pose un vrai problème, probablement car il ne fait pas assez froid l'hiver. Beaucoup de choses ont été essayée pour limiter ce fléau (poules, récolte manuelle, etc), mais il est très difficile d'évaluer les résultats. Les jardiniers sont en contact avec l'Agroscope pour trouver des solutions. Malheureusement, les méthodes disponibles ne sont pas assez spécifiques pour les taupins et pourraient se révéler problématiques pour la biodiversité. En ce moment, des pièges à phéromones sont en test, rendez-vous dans quatre ans pour l'évaluation des résultats.

## Retour du marché [Daniel]

Le marché est à Plainpalais les mardis et vendredis et à Rive les samedis. Le marché est aussi la tête de pont de Cocagne. Il permet de mettre en avant les produits de Cocagnes ainsi que d'autres produits intéressants (par exemple les mangues et les bananes de Terre Espoir).

*Annonce* : L'équipe du marché cherche une place de parking privée à un prix raisonnable, pas trop loin du centre-ville.

## Divers [Rudi]

Cocagne est une structure en propriété collective. Dans un contexte de détresse agricole violente, due à la pression sur les prix, de diminution de la biodiversité et de bouleversement climatique, vous coopérateur·rices avez un rôle à jouer et pouvez interpeler les pouvoirs publics. Il s'agit de défendre le système d'agriculture contractuelle de proximité. C'est une tâche que tout le monde peut faire. Nous vous déléguons volontiers les missions de communication et de publicité, nous sommes un peu débordés par cela. Je vous invite vivement à participer au recrutement de nouveaux membres, comme une mission militante.

### *Remarques* :

Le projet énoncé plus haut pourrait être plus facilement accessible sur le site internet.

Cocagne est organisé en coopérative, c'est donc notre affaire à toutes et tous que de la faire fonctionner.

En tant que coopérateur·rice·s, on n'a pas l'impression d'être toujours au courant des informations, par exemple, la baisse des salaires ou la baisse du nombre de cornets. Proposition d'alerter plus.

Certain·e·s coopérateur·rice·s déjà trouvent qu'il·elle·s reçoivent trop d'infos négatives.

Les mots dans les sacs sont très appréciés, il serait bien de garder les mauvaises nouvelles par email. Il s'agit de trouver un compromis pour informer les coopérateur·rice·s sans les fatiguer avec des informations redondantes. Notre engagement militant est aussi notre force et nous devons le mettre en avant.

La coopérative est gérée par le comité-administration. Les personnes salariées, qui sont membres dudit comité, ne devraient pas voter sur le sujet des salaires car elles sont à la fois juges et parties, aux autres membres de tenir compte (ou non) de leur avis.